



Paris, le

**08 AVR. 2014**

MCSC/CV

Monsieur le Ministre,

Au moment où vous prenez vos fonctions, nous tenons en notre nom personnel et au nom de l'Association des maires de France, à vous présenter nos plus sincères félicitations en formant des vœux de plein succès dans la conduite de la mission qui vous a été confiée.

Forte de ses 36 000 adhérents, l'AMF a toujours entretenu avec les gouvernements successifs des relations de partenariat exigeantes mais loyales. Nous pouvons vous assurer de la totale disponibilité de l'AMF pour apporter sa contribution constructive sur tous les sujets relatifs aux collectivités locales.

Sans attendre, nous souhaitons vous rappeler la très grande inquiétude des maires sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Outre les difficultés liées à l'organisation des nouveaux temps périscolaires et au recrutement d'encadrants bénévoles ou professionnels, ce sont celles portant sur le financement de la réforme qui sont les plus fréquemment exprimées et avec la plus grande acuité.

Dès l'annonce de la réforme, l'AMF, favorable à ses objectifs de principe, a toutefois alerté le Président de la République et son gouvernement sur le fait que cette réforme, qui impose de fait aux communes de prendre en charge les enfants environ 3 heures supplémentaires par semaine, pèserait lourdement sur les finances communales et intercommunales. Avec une charge évaluée en moyenne à 150 € par enfant, c'est près d'1 milliard d'euros que les communes et intercommunalités devront financer chaque année.

Le Président de la République a accordé un fonds d'amorçage pour l'année scolaire 2013-2014, étendu ensuite à l'année scolaire à venir 2014-2015. L'AMF a pris acte de cette annonce tout en constatant que ce fonds ne répond que partiellement et à très court terme aux inquiétudes des maires en ne prenant en charge qu'au mieux un tiers de la dépense, pour les deux seules premières années d'application.

Monsieur Benoît HAMON  
Ministre de l'Éducation Nationale  
de l'enseignement supérieur et de la Recherche  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

C'est pourquoi elle demande que ce fonds soit pérennisé et sensiblement renforcé. En effet alors qu'est annoncée une diminution sans précédent des dotations de l'Etat aux collectivités locales, les communes et les intercommunalités ne seront pas en mesure de dégager les financements supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre des nouveaux temps périscolaires induits par cette réforme.

Afin de pouvoir échanger avec vous sur ce dossier sensible ainsi que sur les autres dossiers dont vous avez la charge et qui concernent les maires et présidents de communautés, nous serions heureux de vous rencontrer dès que possible.

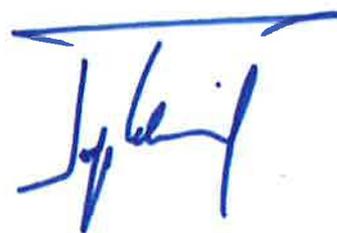
Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Préfet, Directeur général de l'AMF (tél: ), se tient à la disposition de votre cabinet pour préparer cette rencontre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



André LAIGNEL

1er Vice-président délégué



Jacques PELISSARD

Président